

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 22 Ont voté : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mil neuf, le vingt six novembre à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix neuf novembre, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Pascale HAUKE, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER Sylvain ARNAUD, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p>Absents : Michel REGNIER, Paul REGARE. Excusés : Michel REGNIER Pouvoirs : Michel REGNIER donne pouvoir à Catherine MAURIN.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
---	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-083

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2009

OBJET : Décision modificative
Budget assainissement exercice 2009

Vu le budget de l'assainissement de l'exercice 2009 approuvé en date du 26 mars 2009,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des réajustements pour permettre le paiement des mandats engagés, notamment au niveau des opérations budgétaires,

Madame Catherine MAURIN, Adjointe aux Finances, explique la décision modificative à venir, telle qu'annexée à la présente délibération.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir approuver les modifications budgétaires telles que présentées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la décision modificative du budget d'assainissement de l'exercice 2009 comme présentée ci-dessus et ci-annexée.

Pour :

Abstention :

Contre :

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES